

LE FINANCEMENT DU PROGRAMME DE RELANCE ÉCONOMIQUE

Passer du cercle vicieux du chômage de masse au cercle vertueux de la relance productive.

Les finances publiques de la France ont été considérablement détériorées par les politiques contreproductives menées depuis trente ans. Notre pays est piégé dans une spirale infernale de récession économique, de dégradation des comptes publics et de racket fiscal.

Faute de stratégie de patriotisme économique cohérente pour défendre nos intérêts face à la mondialisation, notre tissu industriel s'est effondré, entraînant une crise profonde et durable qui alimente le chômage de masse structurel qui frappe la France depuis les années 1980.

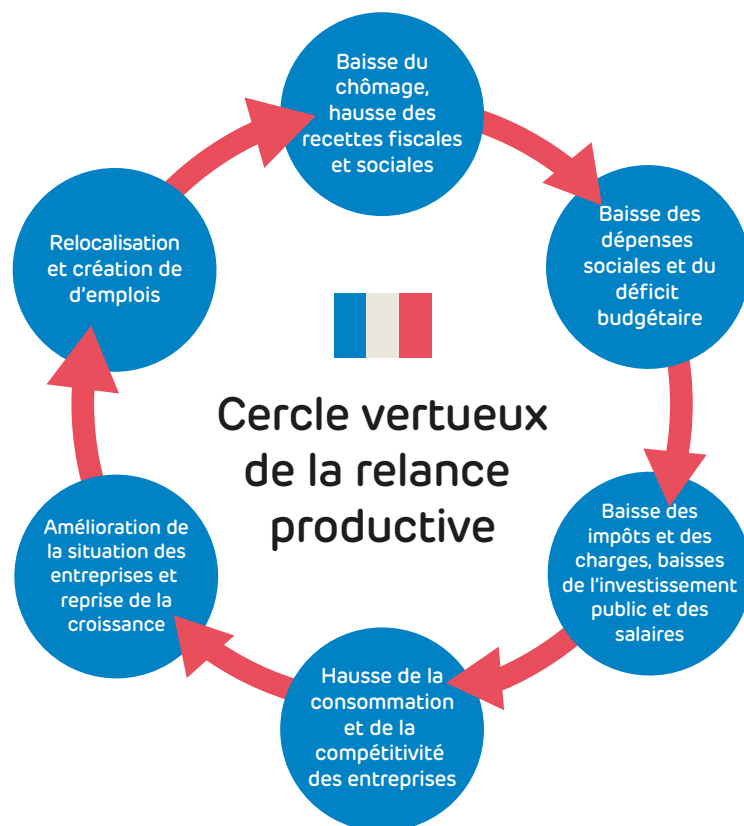
Les gouvernements passés ont d'abord cherché à acheter la paix sociale par la dépense publique. Or sans stratégie commerciale et industrielle, l'argent public a financé en pures pertes une consommation qui s'est nourrie des importations à bas coûts des pays émergents et de nos principaux concurrents !

Confrontés à leur propre échec et aux exigences budgétaires aveugles de Bruxelles, ces mêmes gouvernements ont ensuite multiplié les taxes et les restrictions sur les investissements d'avenir pour diminuer le déficit et éponger leur dette. Las ! Notre pays a donc sombré dans un cercle vicieux: la crise économique aggrave les comptes publics tandis que l'austérité renforce la crise économique qui dégrade à son tour les mêmes comptes publics !



Ceux qui passent leur vie à faire des leçons de bonne gestion et de réalisme aux Français ont tout simplement ruiné la France pour rien ! Les pseudo « réformes » des gouvernements successifs ont abimé l'Etat et le service public sans jamais rétablir l'équilibre des comptes ou réduire la pression fiscale, qui l'un et l'autre, battent de tristes records. Notre pays est en quasi-faillite et les comptes publics sont dans le rouge. Le poids de la dépense publique (56% du PIB) est devenu au fil des ans trop important faute de croissance suffisante pour faire prospérer la richesse nationale.

Nous appliquerons un projet économique, budgétaire et fiscal qui sort complètement du cadre inefficace dans lequel est piégée la France. Nous voulons opposer un cercle vertueux de relance économique par la combinaison d'un choc productif, via une baisse massive des impôts et des charges de ceux qui produisent en France, d'un choc de travail, en récompensant l'effort par une hausse du pouvoir d'achat et d'un choc d'investissements, capables de préparer l'avenir.



Mécaniquement, ce cercle vertueux augmentera durablement la croissance et l'emploi, donc les recettes de l'Etat.

Il n'est pas envisageable de financer ces trois « chocs » par un alourdissement des prélèvements sur les ménages ou les entreprises. En effet, il existe des gisements d'économies importantes à réaliser que personne n'a eu le courage d'affronter depuis trop longtemps (fraudes sociales, coût de l'immigration illégale, excédent versé à Bruxelles, économie des intérêts d'emprunt etc.) ainsi que des recettes fiscales supplémentaires issues de la grande fraude fiscale et de l'optimisation illégitime de certaines multinationales.

I. DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS : CONSTRUIRE UNE FRANCE FORTE ET JUSTE.

1. Relocaliser les emplois et investir en France

	Jun 2017- Mai 2018	Jun 2018- Mai 2019	Jun 2019- Mai 2020	Jun 2020- Mai 2021	Jun 2021- Mai 2022
Relocaliser l'emploi et investir en France	31,1	31,7	30,2	30,2	30,2
Baisser les impôts et charges pour les entreprises qui produisent en France	21,1	21,7	20,2	20,2	20,2
Fonds d'aide à l'industrialisation et à la relocalisation	10	8	5	5	5
Baisser de moitié le taux de l'Impôt sur les Sociétés (IS) pour les bénéficiaires réinvestis sur le sol français	3	4	5	5	5
Déduction ISF pour investissements dans les PME innovantes	3	3	3	3	3
Exonérer de charges pendant 5 ans le CDI d'un chômeur de longue durée	2	3	3	3	3
Baisser le taux d'IS d'1% pour 2% d'actionnariat salarié dans une limite de 10 points de baisse d'IS.	1	1	1	1	1
Transformation du CICE en baisse de charge (20 milliards réorientés)	0	0	0	0	0
Alléger la fiscalité du capital	1	1	1	1	1
Stimuler la croissance des Jeunes Entreprises Innovantes par un dispositif 0 charges	0,5	1	1	1	1
Faciliter la transmission d'entreprises en les exonérant de droits de succession et de donation sur 90% de leur valeur (75 % aujourd'hui)	0,5	0,5	1	1	1
Alléger les charges qui pèsent sur les associations	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Préparer la France à relever les défis de demain	10	10	10	10	10
Accompagner l'innovation au service des entreprises et faire de la France le paradis des chercheurs	5	5	5	5	5
Développer une écologie patriote (renouvellement des véhicules, plan isolation)	2	2	2	2	2
Remplacer les 10 millions de véhicules les plus énergivores en 10 ans par le biais d'une aide soumise à condition de ressource de 1000 à 3000 euros pour l'acquisition d'un véhicule consommant moins de 3l/100 km	1	1	1	1	1
Lancer un plan d'équipement d'isolations phoniques et thermiques	1	1	1	1	1
Soutenir l'agriculture	2	2	2	2	2
Créer un fonds de désendettement et soutenir l'installation des jeunes agriculteurs et poursuivre les incitations fiscales à l'intention de ces derniers	1	1	1	1	1
Alléger les cotisations sociales agricoles qui pèsent sur nos exploitations et leur font perdre des parts de marché	1	1	1	1	1
Mener une vraie politique de la mer	1	1	1	1	1

Les principales dépenses concernent les mesures suivantes :

- **20 milliards d'€ de baisses d'impôts et charges pour les entreprises qui produisent en France** : Créer deux millions d'emplois en allégeant les charges, en donnant un bonus fiscal et en assurant des subventions aux entreprises qui relocalisent ou s'installent en France
- **10 milliards d'€ pour préparer la France à relever les défis de demain** : Investir massivement dans la recherche scientifique afin de convertir les inventions en innovations industrielles, créer un nouveau paradigme écologique, soutenir nos agriculteurs et se doter d'une vraie stratégie maritime.

2. Récompenser le travail et relancer le pouvoir d'achat

	Juin 2017- Mai 2018	Juin 2018- Mai 2019	Juin 2019- Mai 2020	Juin 2020- Mai 2021	Juin 2021- Mai 2022
Récompenser le travail et augmenter le pouvoir d'achat	23,6	34	44,4	54,8	65,2
Baisser les charges sociales salariales pour augmenter les salaires nets de 10%	0	10	20	30	40
Défiscaliser les heures supplémentaires	4	4	4	4	4
100 € par mois pour 6 millions de retraités	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2
Baisser l'impôt sur le revenu de 10%	7	7	7	7	7
Lancer le travail universel	0,4	0,8	1,2	1,6	2
Exonérer le successions en ligne directe à hauteur de 500 000 € par part	2	2	2	2	2
Supprimer les droits de mutation pour les primo-accédants	2	2	2	2	2
Permettre une validation plus souple des trimestres de cotisation vieillesse pour les femmes d'agriculteurs et de commerçant	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Réduire le délai permettant d'être exonéré d'impôts sur les plus-values et cotisations immobilières à 10 ans	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5

Les principales dépenses concernent les mesures suivantes :

- **Alléger les impôts des particuliers de 24 milliards d'euros immédiatement :**

baisser l'impôt sur le revenu de 10% (7 Mds/an), supprimer les droits de succession pour ses enfants jusqu'à 500 000 euros par part (2 Mds/an).

- **Baisser les charges salariales pour augmenter les salaires nets de 10% sur cinq ans (10 Mds/an)** sans pénaliser les entreprises.

- **Augmenter le pouvoir d'achat de ceux qui travaillent ont travaillé toute leur vie :**

augmenter de 100 € par mois 6 millions de pensions de retraites (7,2 Mds/an), défiscaliser les heures supplémentaires (4 Mds/an).

- **Lancer le travail universel contre l'exclusion et les dérives de l'assistanat :**

toute personne qui reçoit une aide sociale devra occuper une activité pour la collectivité un jour/semaine (2 Mds d'euros à terme)

3. Assurer le rang de la France : reconstruire l'Etat

	Jun 2017- Mai 2018	Jun 2018- Mai 2019	Jun 2019- Mai 2020	Jun 2020- Mai 2021	Jun 2021- Mai 2022
Reconstruire l'État	19,1	26,9	29,9	24,2	24,8
Sanctuariser le budget de la Défense à 2 % (équipement, second porte-avion, service national et embauche de 50 000 militaires)	6,3	9,25	11,15	12,85	13,55
Rétablir un service civique de 3 mois obligatoire au cours duquel les jeunes auront droit à 1 passage du permis de conduire.	1,25	2,5	2,5	2,5	2,5
Créer une garde nationale composée de réservistes militaires.	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
Recruter 50 000 soldats sur la durée du quinquennat	0,5	1	1,5	2	2,5
Doubler le budget dédié au renseignement	1	1	1	1	1
Construire un deuxième porte-avion sur la durée du quinquennat et compléter notre arsenal de Défense	1	2	3	4	4
Moderniser les équipements des forces françaises (drones, frégates...)	1	1	1	1	1
Revaloriser la condition militaire (formation, solde, hébergement)	1	1,2	1,6	1,8	2
Revaloriser la pension du combattant (formation, solde, hébergement)	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Garantir l'égalité des territoires	7,9	11,9	11,9	3,9	3,9
Equiper l'ensemble du territoire d'accès internet à très haut débit afin que les entreprises puissent s'installer partout (Plan très haut débit)	2	4	4	0	0
Créer un fonds d'intervention pour les territoires oubliés	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Créer un fond de sauvegarde du patrimoine qui ouvre des déductions fiscales pour les dons aux communes de moins de 1 000 habitants	1	1	1	1	1
Renforcer les crédits d'entretien et de restauration du patrimoine	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Financer un billet d'avion AR pour les ultramarins à 500 euros et garantir la continuité du territoire	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Favoriser les investissements structurants pour l'éducation et l'emploi dans l'outre-mer	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Alléger la CSG et la CRDS pour les Français de l'étranger	1	1	1	1	1
Renationaliser les Autoroutes	2	4	4	0	0
Renforcer les ministères de l'Intérieur et de la Justice	3,4	4,3	4,9	5,5	5,4
Recruter 30 000 représentants des forces de l'ordre et 10 000 personnels administratifs.	0,8	1,3	1,6	1,9	2,0
Renforcer et moderniser les moyens matériels des policiers et gendarmes	1,3	1,5	1,5	1,5	1,5
Créer 40 000 places de prison supplémentaires au cours du quinquennat	1,2	1,5	1,8	2,1	1,9
Renforcer la francophonie	1	1	1	1	1
Valoriser notre patrimoine et retrouver une ambition culturelle	0,5	0,5	1	1	1

La reconstruction de l'Etat et de la Justice couteront 19 Mds d'euros la première année et 25 Mds à horizon 2022. Les principales dépenses concernent les mesures suivantes :

- **Sanctuariser le budget de la Défense à 2% du PIB** (soit 6,3 Mds d'euros en 2018 et 13,55 Mds en 2022)
- **Garantir l'égalité des territoires** (coût variable selon le déploiement de la fibre internet).
- **Renforcer les ministères de l'Intérieur et de la Justice** (5,4 Mds/an à l'horizon 2022).
- **Renforcer la Francophonie** (1 Md/an) et consacrer 1% du budget à la culture (1 Md/an)

4. Garantir une vraie justice sociale :

	Jun 2017- Mai 2018	Jun 2018- Mai 2019	Jun 2019- Mai 2020	Jun 2020- Mai 2021	Jun 2021- Mai 2022
Garantir la justice sociale	15	16	19	19	19
Faire de la famille une grande cause nationale	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
Construire 250 000 places de crèche	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Famille : demi part fiscale des veuves, hausse du quotient familial	2	2	2	2	2
Préserver notre Sécurité Sociale	4,7	5,5	6,7	6,7	6,7
Permettre aux médecins s'établissant dans les déserts médicaux de toucher plus de revenus (diminution de cotisations URSSAF)	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Camion mobile de santé	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Maisons de santé	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Revaloriser la consultation du généraliste	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Améliorer le remboursement des soins dentaires de base et assurer un taux de prise en charge de la sécurité sociale de 100% pour les prothèses dentaires (et non de 70%) couplé à une augmentation de la base de remboursement des couronnes dentaires de 107,5 € à 160 €.	1	1,4	2,1	2,1	2,1
Rembourser à 100 % une paire de lunettes tous les 4 ans, sur un panel de montures et de verres négociés avec les professionnels de santé et les industriels. Si le patient souhaite renouveler plus vite ses montures, le montant remboursé est dégressif. Les dispositions permettant le remboursement à 100% d'une paire chaque année seront ajustées à ce nouveau dispositif.	0,75	1,1	1,5	1,5	1,5
Rembourser le montant d'une prothèse auditive tous les 5 ans (sauf diminution importante de l'ouïe) en définissant des prestations standard à coût fixe, négociées avec les professionnels de santé et les industriels.	0,25	0,3	0,4	0,4	0,4
Faire du Handicap une grande cause nationale	3,6	3,8	4,8	5	5
Revaloriser l'AAH de 200 euros	2	2	2	2	2
Améliorer l'accessibilité	0,5	0,5	1	1	1
Accorder une part fiscale complète aux familles ayant un enfant en situation de handicap	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Agir pour les enfants en situation de Handicap	0,2	0,3	0,4	0,5	0,5
Assurer la possibilité pour les personnes en situation de handicap d'être formées et de travailler	0,2	0,3	0,4	0,5	0,5
Reconnaître la place des aidant	0,5	0,5	0,8	0,8	0,8
Faire de la dépendance une grande cause nationale	2,7	3,4	4	4	4
Doter les EHPAD des moyens de fonctionnement permettant aux résidents de vivre dans de bonnes conditions	2	2	2	2	2
Créer 30 000 postes d'aides-soignants, assistants...	0,5	1	1,5	1,5	1,5
Diminuer la TVA sur les travaux d'aménagement visant à permettre aux personnes âgées de rester dans leur logement.	0,2	0,4	0,5	0,5	0,5

Les principales dépenses concernent les grandes causes nationales suivantes :

- **La famille (3,5 Mds/an) :** créer 250 000 places de crèche (1,5 Md/an), rétablir sans condition la demi-part fiscale des veuves (1 Md/an) et augmenter le quotient familial (1 Md/an).
- **La sécurité sociale (entre 4.7 et 6,7 Mds/an) :** lutter contre les déserts médicaux, revaloriser la consultation généraliste, développer les maisons et des camions de santé ou encore améliorer le remboursement des soins dentaires, des lunettes et des prothèses auditives de base.
- **Le Handicap (5 Mds/an) :** aider à l'accessibilité, revaloriser les dispositifs fiscaux et reconnaître les aidants.
- **La dépendance (4 Mds/an) :** Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, doter les EHPAD des moyens de fonctionnement permettant aux résidents de vivre dans de bonnes conditions

II. RECETTES SUPPLÉMENTAIRES : GARANTIR LES RESSOURCES DE L'ÉTAT SANS PESER SUR L'ÉCONOMIE RÉELLE.

	Jun 2017- Mai 2018	Jun 2018- Mai 2019	Jun 2019- Mai 2020	Jun 2020- Mai 2021	Jun 2021- Mai 2022
Recettes supplémentaires totales	47,00	66,00	84,00	103,00	110,00
Lutte contre le grande fraude fiscale et la fraude à la TVA	12,00	15,00	20,00	30,00	30,00
Impôt sur le bénéfice consolidé des multinationales au prorata du chiffre d'affaire réalisé dans le pays	7,00	12,00	12,00	12,00	12,00
Recettes liées à une taxe anti-dumping	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00
Taxe sur l'exploitation des données	1,00	2,00	3,00	4,00	5,00
Vente d'une partie du parc social	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
Recettes liées aux cotisations sociales supplémentaires	5,00	10,00	15,00	20,00	25,00
Recettes liées à la relance économique	16,00	21,00	28,00	31,00	32,00

Les recettes supplémentaires du projet de N. Dupont-Aignan proviennent principalement de deux grandes politiques :

- 1) La lutte contre la fraude fiscale et la fraude à la TVA : nous avons pour objectif de récupérer à terme 30 milliards d'euros par an sur les 40 à 60 milliards qui échappent au fisc chaque année.
- 2) Les gains de cotisations et de fiscalité permis par la relance de la croissance et 2 millions d'emploi supplémentaires : dans le détail, nous prenons comme hypothèse qu'un point de croissance équivaut à 10 milliards de recettes fiscales supplémentaires. Notre plan de relance vise à créer 2 millions d'emploi en 5 ans, soit 400 000 nouveaux cotisants par an.

Les autres recettes supplémentaires seront assurées par :

- A. La taxe sur l'exploitation des données (1Md dès 2017, 5 Mds à terme).
- B. La taxe anti-dumping sur les produits ne respectant pas nos normes sociales et fiscales (4 Mds/an).
- C. L'impôt sur le bénéfice consolidé des multinationales au prorata de leur CA réalisé en France (7 Mds en 2017, 12 Mds ensuite).
- D. La vente d'une partie du parc social à des primo-accédant (2 Mds/an)

III. LES ÉCONOMIES FONDAMENTALES RÉALISÉES : AVOIR LE COURAGE DE RÉCUPÉRER L'ARGENT DES GASPILLAGES.

Économies totales	39,90	49,50	59,10	65,00	70,70
Fin de la contribution nette à l'Europe	8	8	8	8	8
Economies générées par des emprunts à 0% auprès de la Banque de France	2,4	6	9,6	12,5	16,5
Lutte contre la fraude sociale	10	10	10	10	10
Suppression fraude au RSA	3	3	3	3	3
Suppression AME	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Fraude santé	2	2	2	2	2
Conditionner les aides sociales à 5 ans de travail légal pour tout étranger	3	3	3	3	3
Lutte contre le travail au noir	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Diminution du train de vie et fin des projets inutiles (Lyon-Turin, Grand Paris...)	7,5	10	12	13	15
Redéploiement de 150 000 fonctionnaires partant à la retraite	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
Passer en revue l'ensemble du portefeuille de médicaments	2	4	8	10	10
Maintenir les personnes âgées à domicile et construire des EHPAD médicalisés pour économiser 3 millions de journées d'hospitalisation des personnes âgées	1	2	2	2	2
Réaliser des gains de productivités dans l'administration	1,5	2	2	2	2

Les économies principales du projet de N. Dupont-Aignan proviennent principalement de quatre grandes politiques :

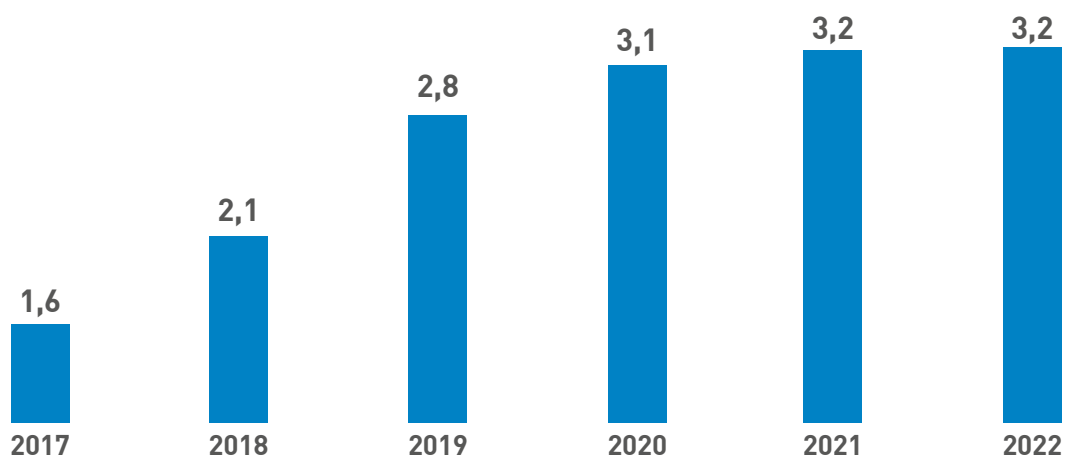
- a.** Les économies réalisées grâce au financement à 0% auprès de la Banque de France des déficits et des titres arrivés à échéances, soit 2,4 Mds la première année puis 16 Mds à terme.
- b.** La récupération de l'excédent versé chaque année à l'Union Européenne, soit 8 Mds par an.
- c.** La Lutte contre la fraude sociale, qui, dès la première année, rapportera 10 Mds par an.
- d.** Les économies réalisées sur la bureaucratie et les grands projets inutiles

Les autres économies réalisées seront assurées par :

- A.** La révision du portefeuille de médicaments aux effets douteux ou inexistants.
- B.** Les 3 millions de journées d'hospitalisation des personnes âgées substituées par une meilleure prise en charge à domicile.
- C.** La simplification de la sécurité sociale et de la perception des impôts (2 Mds/an).
- D.** Le redéploiement de 150 000 postes de fonctionnaire partant à la retraite (7,5 Mds d'euros d'économies dès 2017).

IV. RELANCER LA CROISSANCE ET ÉTABLIR LES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES ET FISCAUX :

Taux de croissance 2017-2022



Les mesures radicales prises pour réaliser d'importantes économies et faire rentrer des recettes qui ne pèsent pas sur les forces vives dès le début du quinquennat permettent d'amorcer dès 2017 la réduction des déficits publics, passant sous la barre des -3% en 2019 pour atteindre -1,2% en 2022.

Une gestion rigoureuse des dépenses publiques couplée aux effets positifs des mesures prises en faveur de la croissance rendent possible un rétablissement progressif de l'équilibre des comptes de l'Etat, notamment une baisse importante de la dette à partir de 2018, qui chute de 15 points sur le quinquennat.

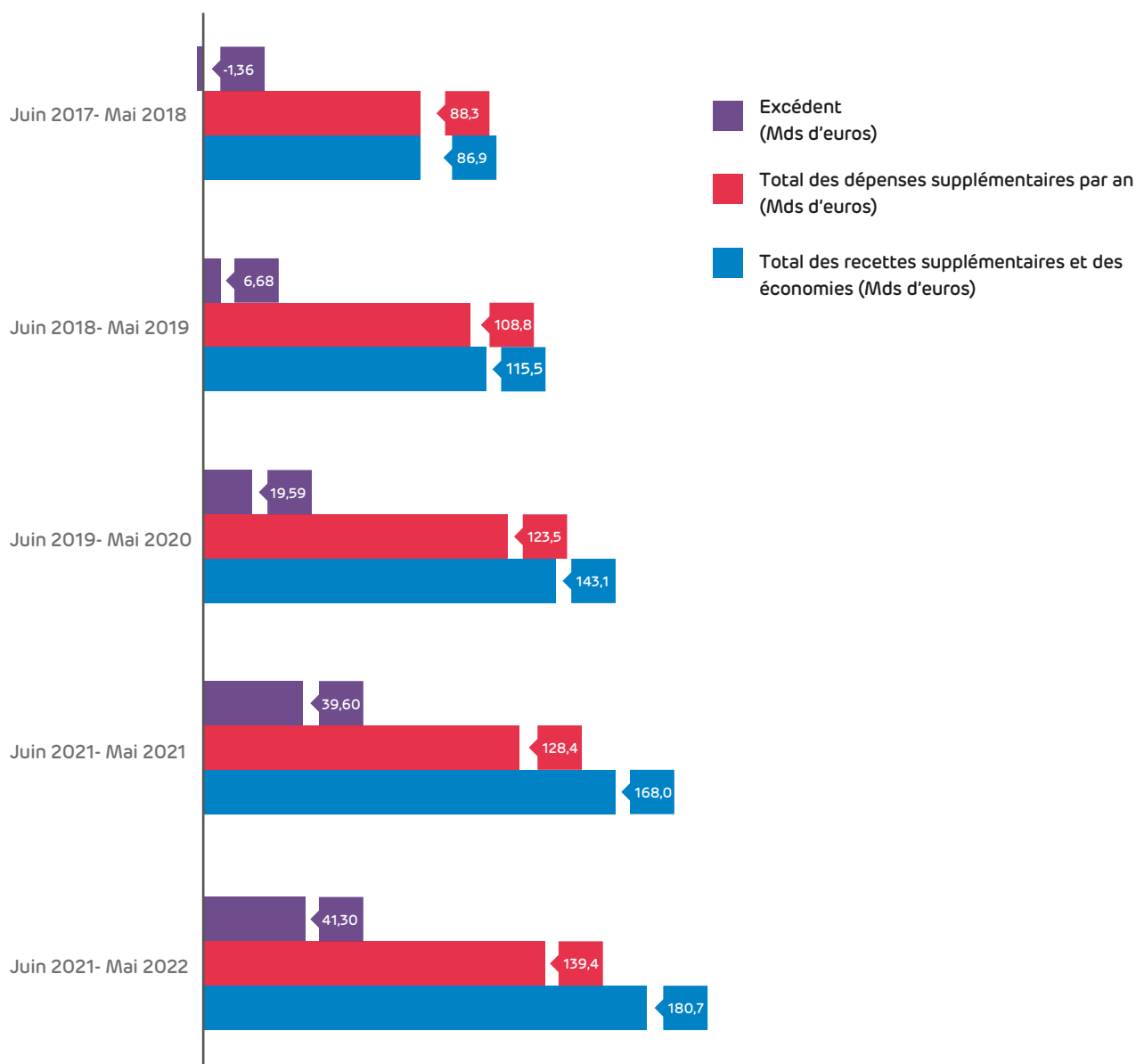
Enfin en 2022, la part des dépenses publiques dans le PIB passe enfin à 50% du PIB.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Croissance en volume (%)	1,1	1,6	2,1	2,8	3,1	3,2	3,2
Ratio dépense publique/PIB	55%	55,7%	55,4%	54,2%	52,7%	51,1%	49,6%
Ratio déficit public/PIB	-3,3%	-3,3%	-3,0%	-2,5%	-1,8%	-1,3%	-1,2%
Ration dette publique/PIB	96%	98%	96%	93%	89%	86%	83%
PIB (Mds euro)	2230	2266	2313	2378	2458	2530	2611
Dette public (Mds euros)	2143	2215	2210	2200	2183	2173	2172
Dépense publique (MDS euros)	1227	1262	1281	1289	1291	1293	1296
Recette Etat (MDS euros)	301	328	358	376	395	408	411
Dépenses Etat (MDS euros)	374	402	428	436	438	440	443
Déficit (Mds euros)	-73	-74	-70	-60	-43	-33	-32

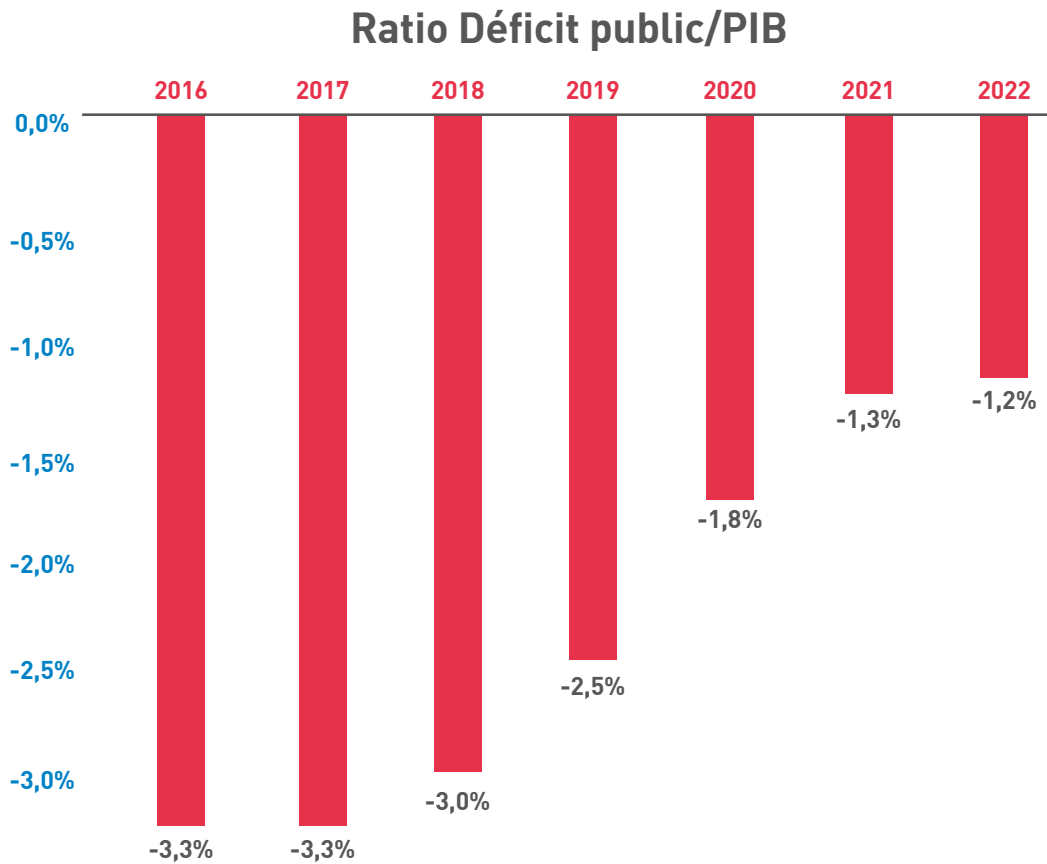
Des dépenses nouvelles entièrement couvertes par les nouvelles recettes et les principales économies réalisées ; un excédent croissant chaque année.

	Jun 2017- Mai 2018	Jun 2018- Mai 2019	Jun 2019- Mai 2020	Jun 2020- Mai 2021	Jun 2021- Mai 2022
Total des recettes supplémentaires et des économies (Mds d'euros)	86,90	115,50	143,10	168	180,70
Total des dépenses supplémentaires par an (Mds d'euros)	88,3	108,8	123,5	128,4	139,4
Excédent (Mds d'euros)	- 1,4	6,7	19,6	39,6	41,3

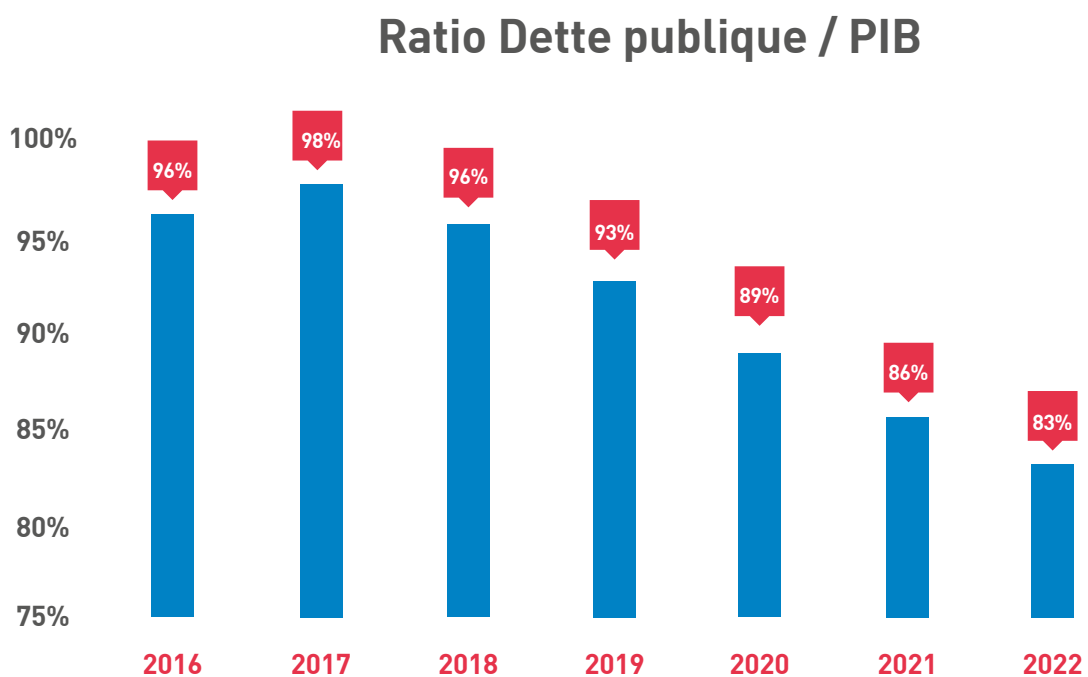
Couverture dépenses / recettes nouvelles



Le déficit public maîtrisé passe sous les 3% du PIB dès 2019

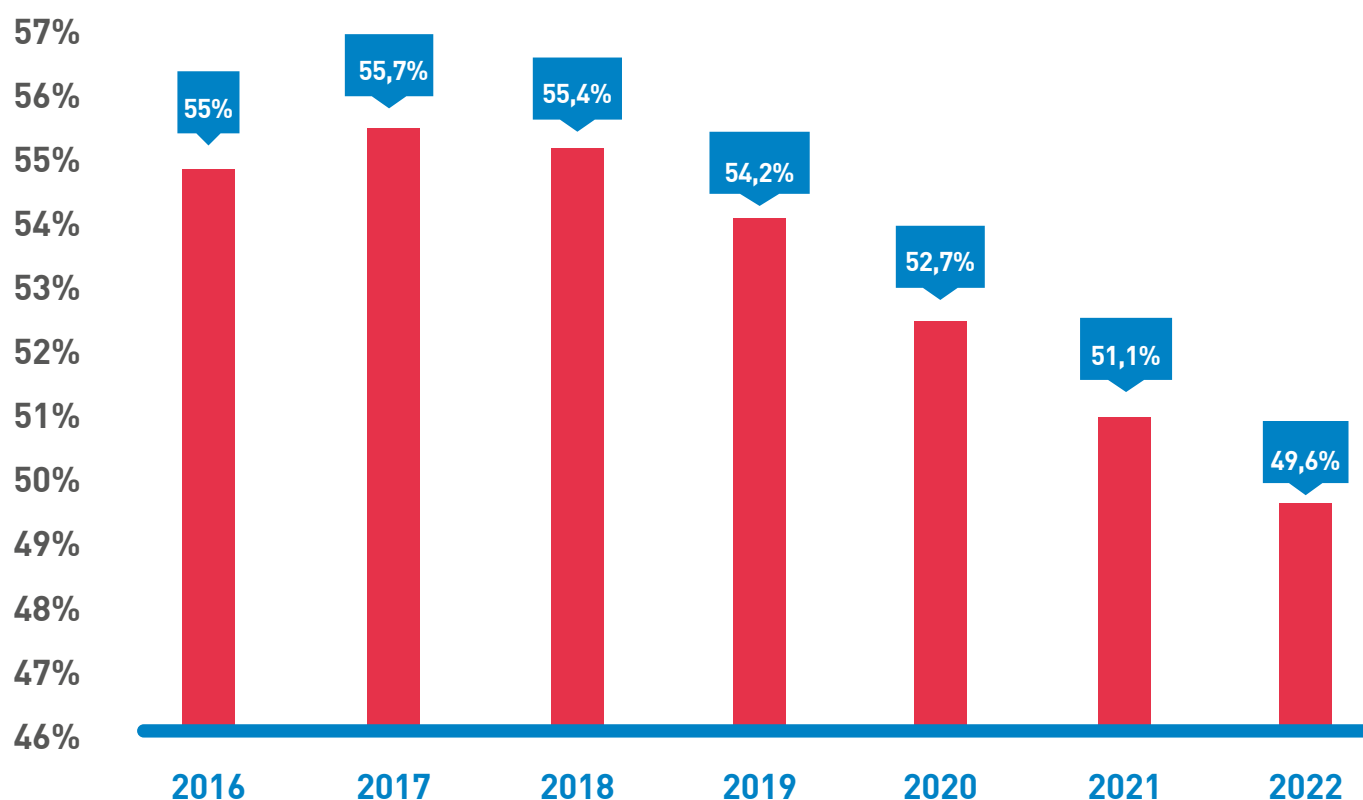


Reprise en main progressive et efficace de l'endettement, qui chute de 15 points sans rien sacrifier aux investissements d'avenir.



Maitrise du poids des dépenses publiques par rapport au PIB, objectif des 50% atteint en 2022

Ratio Dépense publique / PIB



Annexe : Pourquoi et comment monétiser la dette

Depuis la loi de 1973, l'État ne peut plus emprunter directement auprès de la Banque de France pour financer son déficit. Le Traité de Maastricht puis la mise en place de l'Euro ont confirmé cette interdiction, l'État français ne pouvant pas non plus se financer directement auprès de la Banque Centrale Européenne.

Depuis 40 ans, les banques centrales créent de l'argent qu'elles prêtent à des banques privées qui à leur tour prêtent des fonds à l'Etat, empochant au passage un intérêt supplémentaire substantiel. Depuis les décisions prises par la BCE au lendemain de la crise économique de 2008/2009, les banques privées obtiennent des prêts à des taux dérisoires voire à 0% qu'elles prêtent à leur tour aux Etats, notamment la France, avec intérêt.

Depuis 1973, la France paie donc des intérêts indus qui nourrissent les bénéfices des banques privées. Ce système aberrant a considérablement fragilisé les finances publiques et donné un rôle politique dramatique aux banques privées. En effet, pour payer des intérêts importants sans dégrader le service public ou la solidarité nationale, les Etats doivent finalement emprunter toujours plus pour rembourser leur dette ! En 2012, Michel Rocard lui-même avait indiqué que, sans la loi de 1973, la dette publique de la France représenterait non pas 96% mais 16% seulement du PIB !

Le service financier de la dette publique française, c'est à dire le paiement des simples intérêts, hors remboursement du capital, est devenu au fil des années le deuxième budget de l'Etat, soit près de 40 milliards d'euros chaque année depuis dix ans.

Aussi, il faut dénoncer la loi de 1973 et autoriser à nouveau l'Etat à emprunter à 0% auprès de la Banque de France pour des montants raisonnables et encadrés. D'autres pays comme les Etats-Unis, le Japon ou le Royaume-Uni ont emprunté cette voie de bon sens.

Afin de ne pas déstabiliser les marchés financiers et décrédibiliser la signature de la France, cette transition doit se faire progressivement. Dès 2017, nous financerons auprès de la Banque de France, à 0% d'intérêt, tout le roulement de la dette existante (les obligations arrivées à maturité et qu'il faut renouveler) ainsi que le financement du déficit de l'année. On obtient alors l'évolution suivante des remboursements sur les 5 années du mandat du Président :

Économies réalisées grâce au refinancement à taux « 0% »

	2017 (mai-décembre)	2018	2019	2020	2021	2022 (mai-décembre)
Coût annuel supposé (€Mds)	38,791	38,791	38,791	38,791	38,791	38,79
Coût dans hypothèse de refinancement (€Mds)	38,241	34,446	31,212	27,555	24,958	22,55
Montant du gain annuel (€Mds)	0,550	4,345	7,578	11,236	13,832	16,239